

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

**GILLES ÉPOUSE VASSAL**

**Martine**

**Elu départemental/Bouches-du-Rhône (13)/présidente**

Élu(e) ou nommé(e) le : 01/07/2021

Déclaration déposée le : 06/09/2021 15:52:31

### Renseignements personnels :

Année de naissance : 29/03/1962

Adresse :

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de 02/2018 à 09/2021 Président Commentaire : En cours jusqu'au 22 septembre 2021 où un nouveau président sera élu par le Conseil d'administration du CAUE.	2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Agence Technique Départementale d'assistance au service des Communes des Bouches du Rhône (ATD13) de 03/2015 à 09/2021 Président - membre de droit Commentaire : Madame Corinne CHABAUD conseillère départementale représente la présidente (rapport n°10 CD du 23 juillet 2021).	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) de 11/2015 à 09/2021 Président Commentaire : Madame Martine Vassal, présidente du conseil départemental des Bouches du Rhône est nommée présidente du conseil d'administration de l'ENSOSP au JO du 26 novembre 2015.	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Euroméditerranée Etablissement Public d'Aménagement de 11/2015 à 07/2021 Membre titulaire du conseil d'administration Commentaire : Depuis le 23 juillet 2021, Madame Martine VASSAL n'est plus membre titulaire du conseil d'administration (Rapport n°10 CD du 23 juillet 2021).	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Grand port maritime de Marseille (GPMM) de 03/2015 à 07/2021 Membre du conseil de surveillance Commentaire : Madame Martine VASSAL n'est plus membre titulaire du conseil de surveillance du GPMM depuis le 23 juillet 2021 (Rapport n°10 CD du 23 juillet 2021).	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Fondation Hôpital Saint Joseph de 07/2021 à 09/2021 membre titulaire du Conseil d'administration Commentaire : En cours depuis le 23 juillet 2021 (Rapport n°10 CD du 23 juillet 2021).	2021 : 0 € Net

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Cabinet d'expertise Expert automobile judiciaire

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

## 7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Adjoint au Maire Ville de marseille de 03/2013 à 05/2016 Commentaire : En tant qu'adjointe au Maire à la Ville de Marseille jusqu'à la démission de cette qualité en mai 2016, la rémunération brute mensuelle était de 4134 Euros environ. Application règles écrêtement.	2013 : 46452 € Net 2014 : 46452 € Net 2015 : 46542 € Net 2016 : 27708 € Net
Conseiller communautaire Marseille Provence Metropole (MPM) de 01/2013 à 03/2015 Commentaire : En tant que conseiller communautaire à MPM, la rémunération brute mensuelle était de 1064 Euros environ.	2013 : 12768 € Brut 2014 : 12768 € Brut 2015 : 3192 € Brut
Conseiller municipal Ville de Marseille de 06/2016 à 09/2021 Commentaire : Au 31 juillet 2021, en tant que conseiller municipal à la Ville de Marseille, la rémunération brute mensuelle est de 2012 Euros environ, soit environ 1540 Euros net avant PAS (référence : bulletin de paie du mois de juillet 2021). Pour l'année 2021, le montant du cumul de la rémunération en tant que conseiller municipal de 10959 Euros correspond au cumul net imposable à la date du 31 juillet 2021.	2016 : 5333 € Net 2017 : 21400 € Net 2018 : 21 163 € Net 2019 : 18 586 € Net 2020 : 18 479 € Net 2021 : 10 959 € Net
Président du conseil départemental des Bouches-du-Rhône de 04/2015 à 09/2021 Commentaire : À la date de la réélection de Martine Vassal à la présidence du département des Bouches-du-Rhône le 1er juillet 2021, la rémunération cumulée perçue en net en tant que présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône du 1er janvier 2021 au 31 juillet 2021 est de : 26207 Euros. A la date de la présente déclaration, en tant que Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône réélue, la rémunération net mensuelle est d'environ 1257 Euros avant PAS (après écrêtement).	2015 : 40784 € Net 2016 : 61074 € Net 2017 : 66541 € Net 2018 : 57 364 € Net 2019 : 50 281 € Net 2020 : 50 099 € Net 2021 : 26 207 € Net
Vice-président metropole Aix Marseille Provence de 03/2016 à 09/2018	2016 : 8797 € Net 2017 : 16681 € Net 2018 : 12051 € Net
Présidente de la Métropole AMP de 10/2018 à 09/2021 Commentaire : À la date de la réélection de Martine Vassal à la présidence du département des Bouches-du-Rhône le 1er juillet 2021, la rémunération cumulée perçue en net en tant que présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence du 1er janvier 2021 au 31 juillet 2021 est de : 11084 Euros. A la date de la présente déclaration, en tant que Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence, la rémunération net mensuelle est d'environ 4565 Euros avant PAS (après écrêtement).	2018 : 3 789 € Net 2019 : 13 982 € Net 2020 : 13 907 € Net 2021 : 11 084 € Net

## Observations

La présente déclaration d'intérêt de début de mandat est établie par Madame Martine VASSAL en tant que Présidente réélue du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône le 1er juillet 2021.

*Je soussigné Martine Gilles épouse Vassal certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 06/09/2021 15:52:31*

*Signature : Martine Gilles épouse Vassal*